

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

JSFS

Vie de la Société

Journal de la société statistique de Paris, tome 55 (1914), p. 262-268

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1914__55__262_0

© Société de statistique de Paris, 1914, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques

<http://www.numdam.org/>

BIBLIOGRAPHIE

L'Addensamento e l'affollamento nei Centri urbani italiani, par Ugo GIUSTI

On sait que, pour l'étude des questions municipales, les villes italiennes ont constitué entre elles une association appelée : *Unione statistica delle città italiane*. Cette Société se propose de publier une série de monographies, appuyées en effet sur des documents statistiques ; celle que nous analysons ici est la deuxième de la série. Elle a été élaborée par M. Ugo Giusti, l'*infaticabile segretario dell' Unione* ; la mort de M. Montemartini, directeur général de la Statistique italienne, l'a privée de la préface que celui-ci devait écrire.

L'objet de l'étude en question est d'examiner la densité et le surpeuplement comparés des villes d'Italie. A cet effet, l'enquête statistique a porté sur toutes les villes de plus de 20.000 habitants, au dernier recensement, celui de juin 1911 ; ces villes sont groupées, pour l'étude, en quatre régions : Italie septentrionale, Italie centrale, Italie méridionale et Italie insulaire. Pour chaque commune sont données la population totale et la population agglomérée (centre urbain), aux dénombremens de 1871, 1881, 1901 et 1911, avec la superficie actuelle de chaque commune. A ce propos M. Giusti, reprend la distinction si judicieuse précédemment établie par lui-même dans son étude sur la population de Florence entre la densité mathématique et la densité réelle immobilière ou foncière (*fondiarria*). La première, celle que nous employons constamment, résulte du rapport de la superficie totale et de la population ; l'autre ne tient compte, au point de vue superficiel, que du terrain bâti et donne ainsi une notion plus nette de l'agglomération de la population sur une surface déterminée. Pour chacune des villes intéressées, on trouvera, dans la présente monographie, la densité mathématique et la densité foncière. En outre, pour les principales — celles de plus de 100.000 âmes, — M. Giusti a fixé un même cadre pour l'étude de l'agglomération : il entend ce terme comme une unité démographique (*Ente demografico*) qui embrasse toute la population comprise dans un rayon de 10 kilomètres à partir du centre principal de la ville. Il y a là assurément une fixation assez arbitraire, mais qui, outre qu'elle facilite beaucoup la comparaison, n'est pas en contradiction avec le développement urbain en général. Des cartes établissent, pour chaque agglomération,

la position respective de la ville proprement dite et des localités renfermées dans les limites de l'agglomération. Des tableaux donnent leur population aux divers recensements depuis 1871.

En ce qui a trait au surpeuplement (*affollamento*), des tableaux, accompagnés de diagrammes, indiquent le nombre et la proportion des habitants par logement composé de 1, 2, 3, 4 et 5 pièces (*stanze*), le total des logements occupés et non occupés à la date du dernier recensement, en distinguant toujours le centre urbain, c'est-à-dire la ville proprement dite du reste de l'agglomération. A cette fin, les villes sont toujours distribuées suivant les quatre régions géographiques ci-dessus indiquées, mais, parmi les villes, on groupe à part celles de plus de 50.000 habitants, celles de 20.000 à 50.000, et à ces villes on ajoute un certain nombre de villes de plus de 5.000 et même de moins de 5.000 habitants. Pour chacune de ces localités, la population est classée d'après la nature du logement occupé : sous-sol, rez-de-chaussée (*terreno*), premier étage et autres étages, mansarde (*soffitte*) ; d'une part, le nombre de pièces par logement, d'autre part, le total des habitants par logement donnent une idée du degré de surpeuplement de chaque agglomération. L'étude de M. Giusti est donc une contribution intéressante à la démographie urbaine de l'Italie. Le même M. Giusti l'a complétée par un mémoire (1) lu à l'Académie de Georgofili sur le rapport de la densité avec l'état économique de la population. Par des exemples empruntés à la statistique de Florence, M. Giusti a déterminé trois classes de la population d'après le logement : 1^o la classe aisée disposant de 4,5 pièce et plus par habitant ; 2^o la classe moyenne avec 1 pièce et 1,5 par habitant ; 3^o la classe pauvre avec moins d'une pièce. Suivant chaque groupe, M. Giusti a calculé le taux moyen des naissances, des décès, de la mortalité infantile, etc. Il est superflu d'ajouter que le taux supérieur des décès et des naissances est en raison directe de la densité de la population, c'est-à-dire de sa pauvreté.

Paul MEURIOT.

*
* *

Statistique de la superficie de la Suisse.

A l'occasion du dernier recensement, le Bureau fédéral de Statistique a voulu se rendre compte plus minutieusement de l'étendue exacte de la Confédération. Cette opération a été effectuée, partie par les mesures cadastrales des communes, partie par la comparaison des feuilles du grand atlas Siegfried avec les données superficielles des communes non cadastrées. D'après ces calculs, la superficie totale de la Suisse a été fixée à 41.246 km² ; c'est donc une légère diminution sur le chiffre donné jusqu'ici, soit 41.298 km². A l'exception du canton d'Appenzell (Intérieur), tous les cantons ont été affectés par les résultats de la nouvelle évaluation, les uns en plus, d'autres en moins. Mais ceux qui ont vu leur superficie accrue sont les moins nombreux, 9 sur 25. Ces variations sont sans doute peu considérables, puisque, dans treize cantons, elles n'excèdent pas 5 km², dans l'un ou l'autre sens. Mais dans six cantons, le taux de différence dépasse 10 km² ; ce sont les cantons de Thurgovie et Unterwalden-le-Haut avec chacun 17 km² en plus ; ceux de Vaud, du Valais, de Unterwalden-le-Bas et des Grisons, avec respectivement 11, 13, 16 à 20 km² en moins. Sauf pour Thurgovie, ce sont les cantons montagneux, ceux de la région alpestre, qui éprouvent les plus sensibles modifications. Mais cela ne change rien à la relation respective des cantons, eu égard à la superficie. Les cantons les plus étendus de la Suisse sont toujours : le canton des Grisons, avec 7.113 km² (au lieu de 7.133) et le canton de Berne, avec 6.883 km² (au lieu de 6.888) ; le Valais vient ensuite avec 5.235 km² (au lieu de 5.248). Mais la grandeur de ces cantons n'est que relative à la Suisse ; la moyenne de nos départements est, en effet, de 6.100 km² et nous avons en France dix départements plus vastes que les Grisons (le plus étendu est la Gironde, avec

(1) *L'Addensamento come causa modificatrice della correlazione fra lo stato economico della popolazione e i fenomeni demografici* (Atti delle R. Accademia dei Georgofili V^a Serie Vol. X., an. 1913).

10.726 km²). Après ces trois cantons, un seul, Vaud, dépasse 3.000 km², et deux seulement, le Tessin et Saint-Gall, ont plus de 2.000 km². Six cantons dépassent 1.000 km², soit sensiblement moins qu'un arrondissement français moyen, soit 1.482 km², ce qui est exactement la superficie du canton de Lucerne. De 500 à 1.000 km², nous trouvons quatre cantons; les autres, soit neuf, mesurent moins de 500 km². De ces petits cantons, le plus étendu, Unterwalden-le-Haut, a presque la superficie du département de la Seine (492 km²); les plus petits cantons sont : Appenzell (Intérieur), avec 172 km² et Bâle-Ville, avec 37 km².

Dans la superficie totale de la Suisse, il faut considérer à part les lacs, qui occupent ici une étendue non négligeable. En comptant seulement ceux de plus de 1 km², leur surface totale est de 1.295 km², soit 3,13 % de la superficie de la Confédération. Dans ces conditions, on ne trouve pas en Suisse moins de vingt-sept lacs, dont cinq seulement ont plus de 100 km²; ceux de Genève avec 582, de Constance avec 538, de Neuchâtel et le lac Majeur avec 218 et 212 km², respectivement, et enfin le lac des Quatre-Cantons avec 113 km². Mais de ces lacs, deux seulement, ceux de Neuchâtel et de Lucerne, sont exclusivement suisses : le Léman n'appartient à la Confédération que pour 343 km², le lac de Constance pour 174, et le lac Majeur pour 42, soit respectivement pour 60, 32,6 et 20 % de leur surface totale.

La superficie totale, à l'exclusion des lacs, est de 40.003 km², dont 32.029 pour le sol productif, soit 77,5 % de l'ensemble (lacs compris). Le sol improductif comprend, avec les 1.295 km² de lacs, 7.974 km² de sol. Sur le total du sol improductif, 2.315 km² reviennent au Valais, 2.171 aux Grisons et 1.298 à Berne. Par rapport à la superficie, les cantons qui ont la proportion la plus élevée de sol improductif sont : Uri, 47,4 % et le Valais, 44,2 %. Dans cinq cantons, cette proportion est de moins de 5 % : Schaffouse, Appenzell (Extérieur), Argovie, Bâle-Campagne et Soleure avec le taux minimum de 3,12 %.

Parmi les terres productives, on distingue deux catégories : le territoire agricole et alpestre (il s'agit ici de l'alp, pâturage) et le territoire forestier : ils occupent respectivement 72,4 et 27,6 % du total. Les forêts couvrent en Suisse 8.817 km², soit plus du cinquième de la superficie totale, soit 21,35 %. C'est une proportion inférieure sans doute à celle de l'Autriche-Hongrie (30 %) et de l'Allemagne (25,8 %), mais supérieure à celle de la France (17,6 %) et de l'Italie (16 %).

Les renseignements que nous venons d'analyser sont donnés non seulement par canton, mais par district et commune, avec indication de l'altitude pour chaque commune. Des cartes de chaque canton accompagnent cette publication et ajoutent encore à son intérêt.

P. M.

* * *

D^r Otto LANDSBERG. — *Eingemeindungsfragen.*

Cet ouvrage, qui a trait, comme son nom l'indique, à l'incorporation des communes suburbaines dans une agglomération donnée, est publié par l'Union des Statisticiens des villes allemandes. Le travail est à la fois juridique et statistique. M. Landsberg établit d'abord l'opposition du district urbain administratif et du même district considéré au point de vue économique; il montre ensuite les conditions dans lesquelles peut s'effectuer l'annexion à une ville des communes de la banlieue. Un chapitre est consacré à un bref résumé de l'administration de quelques métropoles : Paris, Vienne, Londres, New-York, Boston, le Gross-Berlin.

La partie statistique est d'un intérêt particulier pour quiconque s'occupe d'études urbaines comparées. Elle donne en effet, pour toutes les villes allemandes de plus de 50.000 habitants actuellement, la liste de toutes les localités suburbaines qui leur ont été successivement incorporées avec la date de l'annexion. Cela depuis 1843. De cette année à 1910, il y a eu 260 actes d'incorporation intéressant 475 communes; sur les 260, 54 seulement appartiennent à la période antérieure à 1880. Un autre tableau

dressé par M. Landsberg confronte la surface actuelle des mêmes villes avec celle de 1871. On a ainsi la mesure de leur extension depuis quarante ans : la proportion de celle-ci est de 105 %. Le périmètre des villes de plus de 50.000 âmes a donc plus que doublé depuis 1871.

P. M.

* * *

Die Grundstücks- Aufnahme in der Stadt Berlin. 1910.

Cet état de la propriété bâtie à Berlin nous apporte, comme toujours, des renseignements importants sur les immeubles de la capitale, leur répartition suivant les quartiers, leur capacité en logements, leur population; le nombre d'entre eux éclairés au gaz ou à l'électricité, pourvus d'ascenseurs, etc. Mais la publication dont nous parlons contient, entre autres détails, une statistique fort originale sur la propriété berlinoise : date de l'entrée en jouissance des propriétaires actuels, mode d'acquisition de la propriété, profession des propriétaires, etc.

Le total des immeubles appartenant à des particuliers était, à Berlin, de 24.612 à la fin de 1910. De ce nombre, 7.345, ou près de 30 %, sont entre les mains de leur propriétaire actuel depuis cinq ans, au maximum, de 1906 à 1910. 5.705 leur sont venus en possession de 1901 à 1905 et 3.431 de 1891 à 1901; au total, plus de 16.400 immeubles ou 66,4 % appartiennent au détenteur actuel depuis au maximum quinze ans. Ce qui donne une idée à la fois de la rapidité de la transmission et de l'intensité de la construction des immeubles. Aussi trouvons-nous, sous ce rapport, une différence entre les *Bezirke* du centre et ceux de la périphérie, où la construction est naturellement plus active. Dans le 1^{er} quartier (Berlin-Alt-Cöln) seulement 45 % des immeubles sont possédés par leurs propriétaires actuels depuis 1901, au maximum; cette proportion dépasse 58 % dans le X^e *Bezirk* excentrique de Wedding-Gesunbrunnen (XIII^e).

La très grande majorité des immeubles a été acquise par achat, 70 %; l'héritage en a conféré 24,4 %. Le reste est venu par legs, échange, etc.

La profession des propriétaires se répartit de la manière suivante :

Appartenant à l'agriculture	1,70 %
— à l'industrie	26,40
— au commerce et transports	17
— aux fonctions publiques.	6,70
Sans profession (rentiers, etc.)	48
	<hr/>
	100 %

C'est à Berlin que résident la plupart des propriétaires des immeubles de la capitale. Sur 100 propriétaires, 72 environ y demeurent; près de 20 % habitent la banlieue, surtout la banlieue riche (Charlottenbourg-Wilmersdorf). Le reste se partage entre les provinces de la Prusse et les États allemands. Mais sur les 21.500 propriétaires d'immeubles, on ne compte que 59 étrangers.

P. M.

VI

Avis relatif au Concours

POUR LE

PRIX ÉMILE MERCET

CONCOURS DE 1913-1915

Note explicative

M. Émile MERCET, ancien président de la Société, président du Conseil d'administration du Comptoir national d'Escompte de Paris, décédé le 18 juillet 1908, a légué à la Société de Statistique de Paris une somme destinée à fonder un prix triennal qui devra être attribué au meilleur mémoire sur une question mise au concours.

Ce prix consiste en une médaille d'or de 300 francs et une somme de 500 francs en espèces.

Le Conseil d'administration de la Société a décidé de mettre au concours la question suivante :

**Étude sur les variations comparées, depuis 1850,
du loyer des capitaux placés
soit en rentes et obligations, soit en escompte, pensions, reports
et prêts sur titres.**

Rechercher notamment sous l'influence de quelles causes se sont produites ces variations soit en France, soit à l'étranger.

Pour être admis à concourir, il n'est pas nécessaire de faire partie de la Société. Les membres de la Société qui feront partie du Conseil en 1915 sont seuls exclus du concours.

Les mémoires des concurrents devront être adressés, avant le 30 juin 1915, à M. BARRIOL, secrétaire général de la Société, 88, rue Saint-Lazare, à Paris (IX^e).

Ils devront être sous pli cacheté, ne portant d'autre indication extérieure que l'adresse du destinataire; ils seront soit remis directement, auquel cas il sera délivré un reçu, soit transmis par la poste comme envoi recommandé.

Le pli cacheté devra renfermer :

1^o Le mémoire *non signé*, mais portant une *devise* ;

2^o Une enveloppe cachetée, portant, d'une manière visible, la même *devise* que le mémoire et renfermant un avis d'envoi, signe du nom du concurrent et indiquant son adresse complète.

Les mémoires devront être écrits en langue française, très lisiblement sur recto, et, si possible, à la machine à écrire et en double exemplaire; ils resteront la propriété de la Société qui se réserve expressément le droit de les publier en tout ou en partie.

VII

LISTE DES DOCUMENTS PRÉSENTÉS DANS LA SÉANCE DU 22 AVRIL 1914

ORIGINE ET NATURE des DOCUMENTS	INDICES de CLASSEMENT dans la Bibliothèque	ORIGINE ET NATURE des DOCUMENTS	INDICES de CLASSEMENT dans la Bibliothèque
DOCUMENTS OFFICIELS			
Allemagne (Empire d') Ville de Hanovre		<i>tion.</i> — Statistique de la navigation intérieure. Relevé général du tonnage des marchandises. Année 1912	Fxab4 12
<i>Bureau de Statistique de la Ville.</i> — Annuaire des comptes rendus mensuels de statistique pour l'année 1913	Ahva1 13	— <i>Direction des Chemins de fer.</i> — Statistique des chemins de fer français (France. Intérêt local et tramways), au 31 décembre 1911.	Fxab6 11
Australie (Confédération des États d') VICTORIA		Italie	
<i>Statistique du Gouvernement.</i> — Annuaire de Victoria pour l'année 1912-1913.	Aava24 12-13	MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE. — <i>Direction générale du Crédit et de la Prévoyance.</i> — Annales du Crédit et de la Prévoyance. Série II, vol. 2, année 1914. Notice statistique sur l'épargne en Italie, pendant les années 1911 et 1912. Sociétés ordinaires et coopératives de crédit.	Iab2 14
Canada		MINISTÈRE DE LA MARINE. — <i>Inspection sanitaire.</i> — Statistique sanitaire de l'armée pendant les années 1909 et 1910	Ia1 09-10
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE. — <i>Bureau des recensements et statistiques.</i> — Cinquième recensement du Canada du 1 ^{er} juin 1911. Bulletin XVIII. Population par âges	Ca4 II xviii	Mexique (États-Unis du)	
Danemark		SECRETARIAT DU COMMERCE, DE LA COLONISATION ET DE L'INDUSTRIE. — Recensement de la population par divisions territoriales : XVI. État de Chihuahua. 1910.	Ma3 10 p
<i>Bureau de Statistique de l'État.</i> — Communications statistiques. 4 ^e série. t. XLII. 1914	Da16 14 xlii	Norvège	
États-Unis d'Amérique		MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR. — <i>Bureau central de Statistique.</i> — Recensement de la population du 1 ^{er} décembre 1910. Population classée par professions	Na1 10 e
DÉPARTEMENT DU TRAVAIL. — <i>Bureau de la Statistique du Travail.</i> — Bulletin 127. Dangers et méthodes de protection des travailleurs contre la poussière et la fumée. 1913	EU087 13	— Grandes pêches maritimes pendant l'année 1912	Na14 12
— Bulletin 135. Salaires et heures de travail dans les industries des cigares et de l'habillement en 1911 et 1912	EU088 II-12	— Gages annuels des domestiques et salaires des ouvriers en 1910	Na19 10
ÉTAT DU MASSACHUSETTS		— Statistiques des caisses d'épargne pour l'année 1912	Na24 12
<i>Bureau de Statistique.</i> — Rapport sur les organisations du travail pour l'année 1914	EUma10 14	— Finances des communes pendant l'année 1909	Na25 09
France		— Annuaire statist. de la Norvège. 1913.	Na27 13
MINISTÈRE DES COLONIES. — <i>Office colonial.</i> — Statistique de la population dans les Colonies françaises pour l'année 1911	Fca6 11	— Journal du bureau central de statistique. Année 1913.	Na28 13
MINISTÈRE DES FINANCES. — <i>Direction générale des Contributions directes.</i> — Renseignements statistiques relatifs aux contributions directes et aux taxes assimilées. Année 1914	Fxc8 14	— Flottage des bois dans les cours d'eau norvégiens pendant la période 1906-1910	Na28 06-10
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR. — <i>Direction de l'Assistance et de l'Hygiène publiques.</i> — Statistique sanitaire de la France, 1 ^{re} partie. Villes de 5.000 habitants et au-dessus. Année 1912	Fhob1 12 a	— <i>Direction de l'Administration des affaires médicales.</i> — Rapport sur l'état sanitaire et médical pour l'année 1911	Nab1 11
— <i>Gouvernement général de l'Algérie.</i> — Exposé de la situation générale de l'Algérie, présenté par M. Ch. Lutaud. 1913	Fhf1 13	MINISTÈRE DE LA DÉFENSE. — <i>Direction de l'Armée.</i> — Statistique du recrutement pour l'année 1912	Nca1 12
MINISTÈRE DE LA JUSTICE. — <i>Direction de l'Administration pénitentiaire.</i> — Statistique pénitentiaire pour l'année 1912	Fid1 12	MINISTÈRE DES CULTES ET DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE. — Statistique de l'instruction publique pour l'année 1910	Nd1 10
MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS. — <i>Direction des Routes et de la Naviga-</i>		Russie	
		DÉPARTEMENT DES DOUANES. — Statistique du commerce extérieur de la Russie pour l'année 1912. Tome II.	Roid 12 b

ORIGINE ET NATURE des DOCUMENTS	INDICES de CLASSEMENT dans la Bibliothèque	ORIGINE ET NATURE des DOCUMENTS	INDICES de CLASSEMENT dans la Bibliothèque
<i>Suède</i>		CONSULAT GÉNÉRAL DE L'URUGUAY EN FRANCE. — « L'Uruguay », terre promise. Broch. n° 1, avril 1914. Paris.	π° 259
DÉPARTEMENT CIVIL. — Bureau central de Statistique. — Statistique agricole pour l'année 1913.	Saa ⁴ 13	INSTITUT DE MILAN POUR LES MAISONS POPULAIRES ET ÉCONOMIQUES. — L'Institut en 1912-1913 (Milan, 1914)	π ⁱ 43
— Direction générale des chemins de fer. — Statistique générale des chemins de fer suédois pendant l'année 1911	Sad ^{1b} II	MUSÉE SOCIAL. — La lutte antialcoolique dans les pays scandinaves, par le Dr Rogues de Fursac (Paris, 1914).	π ^{III} 374
DÉPARTEMENT DES FINANCES. — Fabrication et vente de l'eau-de-vie et fabrication du sucre de betterave. Statistique pour 1912-1913.	Sce ¹ 12-13	RICHARD (P.-J.). — Les assurances de responsabilité civiles. Statistiques et tarifs (Paris, 1914)	π ^r 151
— Comptoir d'État. Trésorerie. — Résumés généraux des revenus du Royaume pour l'année 1913	Sce ² 13	Dr ROGUES DE FURSAc. — La lutte antialcoolique dans les pays scandinaves (Voir « Musée social », π ^{III} 374) (Paris, 1914)	π ^r 152
— Banque de Suède. — Situation. Rapport pour 1913	Sof ¹ 13	SALKFRANQUE (René). — Les transmissions immobilières devant l'impôt dans la législation française (Paris, 1914).	π ^s 247
<i>Suisse</i>		VASCO NUÑEZ DE BALBOA. — La découverte de l'Océan Pacifique et la Société mexicaine de géographie et statistique (Mexico, 1913)	π ^v 89
CANTON DE ZURICH Ville de Zurich		PUBLICATIONS PÉRIODIQUES NON OFFICIELLES	
Bureau Statistique. — Annuaire statistique pour les années 1910 et 1911.	Suzu ^{ab} 10-II	<i>Bolivie</i>	
<i>Venezuela</i>		<i>Société géographique de La Paz.</i> — Bulletin trimestriel n° 40, 1913	π ^{so1} 13
Direction générale de Statistique. — Annuaire Statistique du Venezuela pour l'année 1910.	V ^{o2} 10	Voir la liste des autres « Publications périodiques non officielles », p. 44 à 48, numéro de janvier 1914.	
DOCUMENTS PRIVÉS			
BANK FÜR HANDEL UND INDUSTRIE. — Die deutschen Abrechnungsstellen im Jahre 1913 (Berlin, 1913)	π ^u 241		

VIII

AVIS DE MISE EN VENTE

DES

OUVRAGES PUBLIÉS PAR LA SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE

A L'OCCASION DE SON CINQUANTENAIRE

Nous rappelons que la Société a publié, à l'occasion de son Cinquantième et de la réunion de la XII^e session de l'Institut international de Statistique, un ouvrage intitulé :

LA SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE — NOTES SUR PARIS

Cet ouvrage, dont il a été rendu compte dans le Journal de la Société (numéro d'août 1909, page 281), a été adressé par la poste le 2 août à tous les membres de la Société.

Il est mis en vente, au prix de 5 francs, à la LIBRAIRIE BERGER-LEVRAULT, 5-7, rue des Beaux-Arts, à Paris.

Le numéro exceptionnel du Journal (août 1909), consacré presque entièrement au compte rendu du Cinquantième de la Société et composé de 156 pages, est également mis en vente à la même librairie, au prix de 3 francs l'exemplaire.

Le Gérant : R. STEINHEIL